

QUELQUES INDICES SUR LA RÉCEPTION DES ŒUVRES  
DE PIERRE NICOLE

par Antony McKENNA

La réception des écrits de Nicole est un très vaste domaine d'étude inexploré, et nous n'aurons ici l'ambition que d'indiquer quelques pistes. En guise d'introduction, nous donnons le texte du portrait de Nicole par Brienne dans son *Roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme*, et nous rappelons quelques indices concernant la part de Nicole dans la composition de la *Logique* de Port-Royal.

Contrairement à celui que peint le Père Nicolas-Marie Ruffin, d'après ses entretiens avec Nicole vers la fin de sa vie (1), le portrait de Brienne n'est pas flatteur. Nous le donnons d'après le texte de Sainte-Beuve, suivi par Jean Mesnard (Pascal, *O.C.*, Paris 1964, I, p. 906), complété par un supplément qui a été inséré par Jean-Frédéric Bernard, le célèbre libraire d'Amsterdam, dans les *Mémoires* de Guy Joli (nouvelle édition, Amsterdam, 1738, p. 235, note b) :

Il [Nicole] pense beaucoup à ce qu'il fait, et jamais homme ne travailla tant que lui à ses ouvrages. La première composition qu'il en jette sur le papier n'est qu'un crayon informe de diverses pensées qui lui roulent dans l'esprit ; mais, à la seconde copie qu'il en fait, ce chaos commence à se débrouiller, et, à la troisième ou quatrième copie, la pièce se trouve en sa perfection. Voilà bien de la peine pour acquérir le vain renom d'auteur ! On peut dire que c'est M. Pascal (dont-il n'est que le copiste, et, comme l'on sait, les copies ne valent jamais les originaux) qui lui a appris cette manière si laborieuse de composer, parce qu'il en faisait à peu près de même, et que M. Nicole fait gloire de copier jusqu'à ses défauts. Tous les *Pascalins* en sont logés là. Mais revenons au Docteur chartrain. C'est bien l'homme le plus incommode qui soit au monde : il veut dominer partout, lui qui a tant crié contre l'hérésie de la domination. Mais quoi, il ne s'aperçoit pas que le grand défaut est en lui, lorsqu'il reprend les autres sans s'en corriger. Il veut toujours parler dans les compa-

gnies où il se trouve, et comme il parle fort bien, il s'imagine qu'on ne doit écouter que lui. Tout autre que M. Arnauld, le patient Arnauld, n'aurait pu vivre un mois avec lui : et cependant ils ont passé ensemble la meilleure partie de leur long et pénible métier. Car y a-t-il rien de plus fatigant et de plus tuant, que l'étude et la composition sans relâche, sur les matières théologiques, où l'esprit trouve moins son compte que dans la Géométrie, qui cantonne ses amateurs par la solidité, comme l'Histoire ceux qui s'y appliquent, par le plaisir qu'elle leur cause. L'Éloquence à la vérité a ses douceurs, mais aussi a-t-elle ses peines et ses fatigues ; et je ne sache point de condition plus malheureuse que celle d'un écrivain qui ne s'occupe que de matières contentieuses ; qui est toujours en colère et en fureur en composant, et qui, la nuit même, faite pour se reposer, pense avec une contention d'esprit effroyable aux injures qu'il dira le matin en s'éveillant à ceux contre qui il écrit. Telle est à peu près l'occupation de celui dont je parle ici. Je dirai de plus de lui, qu'il n'y a personne au monde que je sache, qui ait lu tant de livres et de relations de voyages que lui ; sans compter tous les auteurs classiques grecs et latins, poètes, orateurs et historiens : tous les Pères depuis S'-Ignace et S'-Clément Pape, jusqu'à S'-Bernard ; tous les romans depuis les *Amadis de Gaule* jusqu'à la *Clélie* et à la *Princesse de Clèves* ; tous les ouvrages des hérétiques anciens et modernes, depuis les philosophes anciens jusqu'à Luther et Calvin, Mélanchton et Chamier, dont il a fait des extraits ; tous les polémiques depuis Erasme jusqu'au cardinal Du Perron et aux ouvrages innombrables de l'évêque de Belley. En un mot, car que n'a-t-il pas lu, tout ce qui s'est fait d'écrits pendant la Fronde, toutes les pièces de contrebande, tous les traités de politique depuis Goldast jusqu'à Lisola. Voilà à peu près ce que j'avais à dire du singulier et extraordinaire M. Nicole, qui, sa vertu et son mérite à part, est bien le plus incommode personnage en conversation que j'ai connu de ma vie. C'est lui aussi qui est l'inventeur de la distinction du fait et du droit, à quoi, sans lui, M. Arnauld et M. de La Lane n'auraient jamais pensé, non plus que le premier des deux à se donner l'autorité de purger les auteurs latins, etc. (2).

Ce portrait, peint par un *Pascal* qui a bien connu Nicole, s'oppose singulièrement à l'image d'un homme discret, modeste et effacé que nous tirons d'autres écrits contemporains, et il tempère également l'image d'un Arnauld colérique et impatient qu'on tirerait volontiers de l'abondance de ses écrits polémiques.

Tournons-nous maintenant vers les textes de Nicole. La *Logique* dite « de Port-Royal » compte parmi les ouvrages philosophiques les plus répandus au XVII<sup>e</sup> siècle ; elle a exercé une influence considérable sur Malebranche, sur Bernard Lamy, sur Bayle, et il n'est sans doute pas exagéré de dire qu'elle figurait comme manuel sur

la table de travail de tous ceux qui s'intéressaient à la « nouvelle philosophie » à cette date. Il vaut donc d'être rappelé que Nicole a joué un rôle capital dans la composition de la *Logique*, car on a tendance à le sous-estimer dès lors qu'il s'agit de philosophie. Nous nous permettons de rappeler sur ce point les conclusions d'un travail ancien (3).

Le 19 avril 1660, Antoine Arnauld écrit à M<sup>me</sup> de Sablé :

Mais si vous l'êtes [fâchée], tout ce que je puis faire pour me réconcilier avec vous, c'est de vous envoyer quelque chose qui vous divertira une demi-heure, et où je pense que vous verrez exprimée une partie de vos pensées touchant la sottise du genre humain. C'est un discours que nous avons pensé de mettre à la tête de nos Logiques. Vous nous obligerez de nous en mander votre sentiment, quand vous l'aurez vu. Ce ne sont que des personnes comme vous que nous voulons en avoir comme juges. Je le fais copier, et j'espère de l'avoir dans deux ou trois jours (4).

Arnauld ne cache pas à M<sup>me</sup> de Sablé que « les Logiques » qu'elle doit déjà connaître, sont le fruit d'un travail commun. Depuis quelques années déjà, Nicole ne le quittait guère, et Beaubrun souligne l'étroitesse de leur collaboration :

En effet, il était surprenant de trouver en ces deux illustres auteurs la même étendue de génie [...] mais ce qui surprenait encore davantage, c'est de les voir travailler à écrire ensemble sur une même matière et sur le même papier alternativement et être si de concert qu'on ne pouvait distinguer que par le caractère de leur écriture ce qui était de l'un ou de l'autre (5).

Il peut alors sembler vain de chercher à définir avec précision les parts respectives d'Arnauld et de Nicole dans la composition de la *Logique*. Toutefois, troublé sans doute par les discussions suscitées par Desgabets sur l'orthodoxie doctrinale de l'interprétation cartésienne de la Transsubstantiation, Nicole prendra très vite ses distances à l'égard de la philosophie cartésienne, et, plus tard, ne manquera pas de donner quelques précisions quant à sa part personnelle dans l'ouvrage. De l'ensemble de ces témoignages, on a conclu que Nicole serait l'auteur des deux *Discours* et de toutes les additions aux éditions successives. Selon un propos de Marguerite Périer recueilli par le Père Guerrier, c'est Nicole qui est chargé de la distribution aux amis de la première édition de la *Logique*, qui connaît immédiatement un immense succès.

La part de deux auteurs est moins clair en ce qui concerne la composition des quatre livres de la première édition. Aux témoignages de Nicole et de ses amis s'ajoute, cependant, celui d'une copie manuscrite de la *Logique* ayant appartenu au docteur Vallant (B.N. f.fr. 19915), qui entra comme médecin chez M<sup>me</sup> de Sablé le 25 décembre 1658. Ce manuscrit constitue vraisemblablement une des « Logiques » auxquelles Arnauld fait allusion dans sa lettre de 1660 : il est donc fort possible que nous y trouvions le petit traité originel destiné au jeune duc de Chevreuse et rédigé, selon l'Avis de la *Logique*, « en quatre ou cinq jours ». Si on admet qu'Arnauld travailla d'abord seul à cette *Logique*, et qu'il ne fut aidé de Nicole qu'après la rédaction de ce premier petit traité, il s'ensuit que ce manuscrit nous renseigne très précisément sur les parts respectives d'Arnauld et de Nicole dans la première édition de la *Logique* ; le manuscrit Vallant constituerait le premier petit traité d'Arnauld ; seraient de Nicole tous les chapitres de l'édition de 1662 qui ne se trouvent pas dans ce manuscrit (6).

On sait que les *Essais de Morale* devaient trouver en M<sup>me</sup> de Sévigné une lectrice enthousiaste (7). Elle y reconnaît l'esprit de Port-Royal et associe constamment les écrits de Nicole avec ceux de Pascal. C'est la marque d'une lectrice attentive, car une concordance précise permettrait de souligner la dette considérable de Nicole à l'égard des *Pensées* inédites. Dans les écrits de Pierre Bayle, nous trouvons également l'écho du moralisme de Port-Royal, de Pascal, de Nicole et de La Rochefoucauld, de ceux qui allaient être désignés en Angleterre comme les « dénigreur de la nature humaine », et le grand pillier de Bayle, Bernard Mandeville, ne manque pas d'avoir recours également aux *Essais de Morale* (8). Nous voudrions évoquer ici un autre exemple saisissant de l'importance des écrits de Nicole dans les débats proprement philosophiques de cette époque : il concerne Malebranche (9).

Différents indices permettent de croire que Malebranche était très proche des amis de Port-Royal au cours des années 1670 : il est en contact avec le duc de Roannez, avec Filleau de La Chaise et Filleau des Billettes pendant des années ; il est désigné par Louis et Blaise Périer comme un des amis auxquels il convient d'adresser un exemplaire de la nouvelle édition des *Pensées* de Pascal en 1678. Un texte en particulier a fait penser que Malebranche avait probablement consulté certains fragments inédits de Pascal, et qu'il avait même pu faire partie du groupe des éditeurs des *Pensées*. C'est le passage où Malebranche réfute les « faux jugements de quelques

personnes de piété » en montrant que toutes les sciences ne sont pas « inutiles ou incertaines » — passage qu'on compare avec le fragment inédit de Pascal : « Descartes inutile et incertain » (L. 887 / S. 445), omis de l'édition de Port-Royal des *Pensées*. En effet, en 1675, Malebranche consacre un chapitre important de son traité *De la recherche de la vérité* aux « faux jugements de quelques personnes de piété » (*O.C.*, II, p. 51-52) :

Les personnes qui travaillent sérieusement à se rendre vertueux n'employent guère leur esprit ni leur temps que pour connaître la Religion, et s'exercer dans de bonnes œuvres [...] Ainsi ils ne s'amusez guère à des sciences qui paraissent vaines et stériles pour leur salut [...] On ne trouve rien à redire à cette conduite, on l'estime infiniment [...] Mais ce que l'on ne peut approuver, c'est qu'étant constant qu'il y a des sciences purement humaines très-certaines et assez utiles, qui détachent l'esprit des choses sensibles, et qui l'accoutument ou le préparent peu à peu à goûter les vérités de l'Évangile, *quelques personnes de piété* (sans les avoir examinées) *les condamnent trop librement, ou comme inutiles, ou comme incertaines.*

Ensuite, reprenant quelques fragments de Pascal, Malebranche désigne comme indispensables au chrétien et la connaissance de soi-même et certaines vérités métaphysiques : il érige ainsi une véritable pédagogie de la piété (*O.C.*, II, p. 53) :

On ne peut guère se passer d'avoir au moins une teinture grossière et une connaissance générale des Mathématiques et de la nature. On doit avoir appris ces sciences dès sa jeunesse. Elles détachent l'esprit des choses sensibles, et elles l'empêchent de devenir mou et efféminé : elles sont assez d'usage dans la vie : elles nous portent même à Dieu ; la connaissance de la nature le faisant par elle-même, et celle des Mathématiques par le dégoût qu'elles nous inspirent pour les fausses impressions de nos sens.

Qui est-ce que Malebranche désigne comme « personnes de piété » et à qui emprunte-t-il sa formule sur les « sciences inutiles ou incertaines » ?

Pascal emploie la formule « personnes de piété » pour désigner les personnes qui semblent être choisies par Dieu pour marquer Sa volonté, mais sa lettre à M<sup>lle</sup> de Roannez du 5 novembre 1656 était inédite au XVII<sup>e</sup> siècle. Saint-Gilles d'Asson emploie également ce terme pour désigner les amis de Port-Royal et de la vérité, mais son texte du 16 février 1656 était certainement inconnu du public du

XVII<sup>e</sup> siècle. Antoine Arnauld et Godefroy Hermant désignent ainsi les amis de Port-Royal, et La Rochefoucauld ceux qui font la guerre à l'amour-propre. Rapin l'emploie également pour désigner les membres de la compagnie du Saint-Sacrement. Abrégeons notre enquête et constatons rapidement qu'on trouve dans les œuvres de Nicole de très nombreuses références aux « personnes de piété » : ces personnes sont celles qui cherchent à vivre selon les préceptes de l'Évangile ; leurs principes et leur conduite s'opposent donc à l'indifférence et au libertinage. C'est à elles que Nicole s'adresse dans ses *Essais* : c'est leur piété qu'il tente d'éclairer ; c'est leur pratique qu'il tente de soutenir. On peut peut-être en conclure que c'est à elles qu'on adressait l'édition des *Pensées* de Pascal.

Le terme est aussi présent dans la *Logique* de Port-Royal, dans un chapitre dû probablement à Nicole et que Malebranche a certainement remarqué :

La piété, la sagesse, la modération sont sans doute les qualités les plus estimables qui soient au monde, et elles doivent donner beaucoup d'autorité aux personnes qui les possèdent, dans les choses qui dépendent de la piété, de la sincérité et même d'une lumière de Dieu, qu'il est plus probable que Dieu communique davantage à ceux qui le servent plus purement. Mais il y a une infinité de choses qui ne dépendent que d'une lumière humaine, d'une expérience humaine, d'une pénétration humaine ; et dans ces choses ceux qui ont l'avantage de l'esprit et de l'étude méritent plus de créance que les autres. Cependant, il arrive souvent le contraire, et plusieurs estiment qu'il est plus sûr de suivre dans ces choses mêmes le sentiment des plus gens-de-bien.

Cela vient en partie de ce que ces avantages d'esprit ne sont pas si sensibles que le règlement extérieur qui paraît dans les *personnes de piété*, et en partie aussi de ce que les hommes n'aiment point à faire des distinctions : Le discernement les embarrasse, ils veulent tout ou rien. S'ils ont créance à une personne pour quelque chose, ils le croient en tout [...] ils aiment les voies courtes, décisives, et abrégées. Mais cette humeur quoiqu'ordinaire ne laisse pas d'être contraire à la raison... (éd. P. Clair et Fr. Girbal, p. 283-284 : III. 20. b. 6).

Il nous semble très probable que Malebranche pense à Nicole lorsqu'il s'en prend aux « personnes de piété » dans la *Recherche de la vérité*. Cependant, on l'aura constaté, ce passage de la *Logique* va dans le sens de Malebranche : Nicole semble y revendiquer l'autorité de ceux « qui ont l'avantage de l'esprit et de l'étude ». D'ailleurs, dans le *Premier discours* de la *Logique*, Nicole confirme cet éloge des mathématiques :

La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'accoutumance, et c'est à quoi servent principalement les Mathématiques et généralement toutes les choses difficiles [...] Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage, et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît (p. 22-23).

Ces passages ont certainement retenu l'attention de Malebranche, mais ce ne sont pas ceux-là qui fondent son attaque dans la *Recherche de la vérité*.

Cependant, un autre aspect important du *Premier discours* est la mise en garde contre l'inutilité des sciences spéculatives qui sont réduites à un « amusement assez vain » :

Non seulement ces sciences ont des recoins et des enfoncements fort peu utiles : mais elles sont toutes inutiles, si on les considère en elles-mêmes et pour elles-mêmes (p. 16).

Ce thème du *Premier discours* de 1662 sera considérablement développé dans le premier volume des *Essais de Morale* paru en 1671, et c'est dans ce volume qu'on trouve le passage désigné par la critique de Malebranche :

Il n'y a que la science des choses, c'est-à-dire celle qui a pour but de satisfaire notre esprit par la connaissance du vrai qui puisse avoir quelque solidité. Mais quand les hommes y auraient fait de grands progrès, ils ne s'en devraient guère plus estimer puisque ces connaissances stériles sont si peu capables de leur apporter quelque fruit et quelque contentement solide, qu'on est tout aussi heureux en y renonçant d'abord, qu'en les portant par de longs travaux au plus haut point qu'on les puisse porter (*De la faiblesse de l'homme*, ch. 7).

Ces sciences sont donc inutiles dans leur principe même: la vérité de la philosophie est insuffisante et ne saurait se substituer à la vérité de la religion. Nicole tire alors les conséquences de la « révolution cartésienne » :

Mais il ne suffit pas que l'homme s'humilie par l'*inutilité* de ces sciences, il faut qu'il reconnaisse de plus que ce qu'il en peut acquérir n'est presque rien, et que la plus grande partie de la philosophie humaine n'est qu'un amas d'obscurités et d'*incertitudes*, ou même de faussetés. Il n'en faut point d'autres preuves que ce que nous avons vu arriver de notre temps. On avait philosophé trois mille ans durant sur divers principes : et il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la Philo-

sophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui, n'ont rien entendu dans les principes de la nature [...] Quel plus grand exemple peut-on avoir de la faiblesse de l'esprit humain que de voir que pendant 3 000 ans ceux d'entre les hommes qui semblent avoir eu le plus de pénétration se soient occupés à raisonner sur la nature, et qu'après tant de travaux, et malgré ce nombre innombrable d'écrits qu'ils ont faits sur cette matière, il se trouve qu'on en est à recommencer, et que le plus grand fruit qu'on puisse tirer de leurs ouvrages, est d'y apprendre que *la philosophie est un vain amusement*, et que ce que les hommes en savent n'est presque rien. Ce qui est étrange est que l'homme ne connaît pas même son ignorance, et que cette science est la plus rare de toutes.

La condamnation radicale des sciences humaines et les références à la philosophie de Descartes, ainsi que les termes précis d'*inutilité* et d'*incertitude*, nous semblent désigner ce passage comme celui que vise la critique de Malebranche.

Ce passage reflète d'ailleurs une attitude constante chez Nicole : dès le début de septembre 1664, année du *Second discours* de la *Logique*, Nicole mettait en garde Dom Joseph Homassel, prieur de Saint-Ayri de Verdun, contre sa « manière d'enseigner la philosophie aux jeunes religieux » :

Car en vérité, mon R.P., la plus solide Philosophie n'est que la science de l'ignorance des hommes, et elle est bien plus propre à détromper ceux qui se flattent de leur science qu'à instruire ceux qui désirent apprendre quelque chose d'assuré et de certain (10).

Dans cette lettre, Nicole reprend certaines critiques pascaliennes à l'égard de la philosophie de Descartes et exprime ensuite sa position personnelle :

Je vous avoue, mon R.P., que j'ai vu tant de vanité et tant de présomption dans ceux qui font métier de philosophie, et qui soutiennent même la plus solide, qui est celle que vous avez enseignée ; que si j'avais à revivre, il me semble que j'évitais à faire paraître de l'inclination pour aucun de ces partis, et que je ferais en sorte qu'on ne me mettrait pas au nombre des Cartésiens, non plus que de celui des autres [...] Il est peut-être bon d'être en plusieurs points sectateurs de Descartes, puisqu'il est sans doute plus raisonnable que les autres : mais il ne faut pas que cette qualité fasse paraître qu'on en fasse une profession ouverte, qu'on se fasse remarquer dans cette guerre des enfants du siècle : car dans la vérité les Cartésiens ne valent guère mieux que les autres,

et sont souvent plus fiers et plus suffisants : et Descartes même n'était pas un homme que l'on pût appeler une *personne de piété*, quelques louanges que lui ait données M. Clerelier.

A la date de cette lettre — septembre 1664 selon Besoigne — Desgabets est professeur de philosophie au prieuré de Saint-Ayri et c'est sans doute à l'égard de son bouillant confrère que Nicole met en garde Dom Joseph Homassel.

Malebranche, qui, par la suite, aura tant de difficultés avec Desgabets, son disciple fort récalcitrant, a pu ne pas connaître les termes de cette lettre importante, mais il est certain qu'il connaissait la *Logique* et les *Essais de Morale* et qu'il désigne tout particulièrement Nicole sous le terme « personnes de piété ». Dans son essai *De la faiblesse de l'homme*, Nicole exploitait le texte des fragments inédits de Pascal — que Malebranche n'a connu, nous semble-t-il, que par cet intermédiaire.

Notre repère suivant dans la réception des *Essais de Morale* concerne la lecture par John Locke des réflexions de Nicole sur les preuves de l'existence de Dieu.

Dans les années qui ont suivi la mort de Pascal, Nicole acquiert une certaine autorité — sans doute à cause de son rôle même dans la composition de la *Logique*, à laquelle il fournit des suppléments dans les éditions successives, et du rôle éminent qu'il joue, depuis l'établissement de la Paix de l'Église en 1668, dans la controverse contre les Réformés. Pendant la préparation de l'édition des *Pensées*, dite « de Port-Royal », il ne se prive pas de critiquer la pensée de Pascal sur divers points (11). Le *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, publié pour la première fois dans le volume intitulé *De l'Éducation d'un prince* (Paris, Ch. Savreux, 1670), constitue implicitement sa critique la plus radicale de la doctrine pascalienne sur l'utilité des preuves naturelles :

Je reconnais que ce ne sont pas là les preuves les plus propres pour conduire à la vraie religion ceux qui sont assez malheureux pour ne la connaître pas, et que celles qui se tirent des miracles et des prophéties, qui autorisent la certitude des Écritures, sont beaucoup plus capables de faire impression sur des esprits opiniâtres. Mais je suis persuadé en même temps que ces preuves naturelles ne laissent pas d'être solides, et que pouvant être proportionnées à certains esprits, elles ne sont pas à négliger. Il y en a d'abstraites et de métaphysiques [...] et je ne vois pas qu'il soit raisonnable de prendre plaisir à les décrier. Mais il y en a

aussi qui sont plus sensibles, plus conformes à notre raison, plus proportionnées à la plupart des esprits, et qui sont telles, qu'il faut que nous nous fassions violence pour y résister... (12).

Certes, Nicole insiste ailleurs sur l'importance du sentiment intérieur, sur l'inutilité de telles preuves si elles ne sont pas accompagnées d'une grâce divine ; il n'empêche qu'il prend position contre Pascal en insistant sur l'évidence des preuves naturelles et sur leur utilité. Sur ce point, il répond par avance aux critiques de l'abbé de Villars, qui, dès l'année suivante, devait entreprendre Pascal sur cette question (13). Ces écrits ont une importance singulière pour la réception des *Pensées* de Pascal, car il n'y avait guère de lecteur de Pascal qui n'ait connu aussi les *Essais* de Nicole.

John Locke connaissait bien la France et les Français. Un court séjour en France en 1672 est suivi par un exil volontaire de quatre ans (1675-1679) pendant lesquels Locke recherche le contact avec les philosophes et les *virtuosi* français. Grâce à ses journaux, on peut fixer assez précisément les étapes de la lecture lockienne des écrits de Nicole, de Pascal et de ses rencontres avec d'autres amis de Port-Royal. Pendant son séjour à Montpellier (4 janvier 1676-25 mars 1677), Locke entre en contact avec un disciple de Descartes, Pierre-Sylvain Regis. Il s'initie au français, achète les *Pensées* de Pascal (Lyon, A. Demen, 1675) et la *Recherche de la vérité* de Malebranche en mars 1676. Entre 1676 et 1677, il se livre à un exercice de traduction de trois *Essais* de Nicole : *De la faiblesse de l'homme*, *Des moyens d'assurer la paix avec les hommes*, et du *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu*. Il pense d'abord les publier, puis se ravise et se contente de les offrir en manuscrit à la comtesse de Shaftesbury. Un passage des journaux du 29 juillet 1676 constitue un commentaire suivi sur les preuves proposées par Nicole de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et ce passage est immédiatement suivi d'une formulation très personnelle de l'argument du « pari » de Pascal. Un autre passage, du 2 février 1677, suit d'assez près l'*Essai* de Nicole *De la faiblesse de l'homme*, et annonce de nombreux passages de l'*Essai sur l'entendement humain* où Locke insiste sur l'incompréhensibilité de l'univers et sur le fait que l'entendement humain ne doit pas être érigé en critère de notre jugement sur la Sagesse et la Puissance divines (14).

Certes, comme l'a établi la critique lockienne, à partir de 1682, le platonicien de Cambridge Ralph Cudworth va fortement influen-

cer la doctrine lockienne sur la question des preuves de l'existence de Dieu. Il n'empêche, Nicole semble lui avoir inspiré ou avoir fortifié en lui une méfiance à l'égard de la preuve ontologique de Descartes. Locke semble ainsi réagir à l'égard des preuves cartésiennes à travers les écrits des amis de Port-Royal. La lecture de Nicole semble l'avoir aidé, suivant la formule de notre regretté ami Jean Pucelle, « à prendre conscience de ses propres perplexités et de ses propres exigences, en même temps que l'opposition à Descartes qui se manifestait çà et là chez les écrivains de Port-Royal lui suggérerait des objections et l'invitait à une mise en forme de sa pensée ». C'est certainement à Pascal que Locke doit sa formulation de l'argument d'intérêt ; c'est très probablement à Nicole qu'il doit le caractère paradoxal de son *Essai*, où l'argument d'intérêt côtoie la démonstration de l'existence de Dieu (*Essai*, IV. 10), et où se heurtent, d'une part, l'affirmation que nous sommes incapables de connaître les substances (et donc de savoir si la matière n'a pas la capacité de penser : IV. iii. 6) et, d'autre part, le refus d'admettre la matière pensante (IV. 10).

Nous ne reviendrons pas ici sur le manuscrit clandestin, attribué avec vraisemblance à Fontenelle et intitulé *Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke concernant la possibilité d'une autre vie à venir* (15), mais un autre texte, attribué lui aussi à Fontenelle, nous retiendra un moment. Il s'agit de *La République des philosophes, ou histoire des Ajaoiens* (Genève 1768), voyage imaginaire au cours duquel, vers 1679 selon la chronologie imaginaire de l'auteur, « M. van Doelvelt » tient devant « l'Assemblée générale des peuples d' Ajao, proche du lac de Fu » un *Discours sur l'existence de Dieu*, où, pour contrer l'argument de l'éternité du monde, il exploite l'argument de la nouveauté des inventions humaines (p. 136). Quoique d'autres sources soient possibles (16), il pouvait fort bien tenir cet argument du *Discours* de Nicole *contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*. Hélas ! Ce discours fort cohérent n'aura pas les effets souhaités, puisqu'un certain Pulci-haï « qui passait pour le Socrate de l'île » expose des arguments contraires :

Il eut tout le succès qu'il avait espéré ; il ne renversa pas mes preuves, mais il persuada à ses concitoyens la nécessité de vivre comme avaient vécu leurs pères. Chacun lui applaudit, et on lui donna le titre de défenseur de la vérité (p. 149).

Dans ce monde renversé, l'auteur permet ironiquement à son héros chrétien de croire que les philosophes d'Ajao préfèrent la coutume à la raison.

Nous avons mentionné le rôle éminent de Nicole dans la controverse contre les Réformés à partir de 1668. La persécution de Port-Royal et l'invocation des droits de la conscience par les religieuses qui refusaient de signer le Formulaire attiraient l'attention des Réformés, qui pouvaient s'intéresser très particulièrement à la fameuse distinction entre le droit et le fait que Brienne attribuait à l'initiative de Nicole. Certes, cette distinction de bon sens allait de soi au XVII<sup>e</sup> siècle, et l'histoire de Port-Royal est fortement marquée par le savoir-faire juridique des familles parlementaires, toujours prêtes à introduire un recours ou à interjeter un appel comme d'abus. Cependant, le statut des propositions attribuées à Jansénius rendait cette controverse particulièrement intéressante pour les protestants. Car quel est le « fait » dont il s'agit ? Non pas l'existence des propositions définies par Nicolas Cornet à telle ou telle page de l'*Augustinus*, mais l'existence dans l'*Augustinus* d'une doctrine résumée par les cinq propositions. En d'autres termes, Nicolas Cornet et ceux qui le suivent prétendent que les cinq propositions constituent une fidèle *interprétation* de l'ouvrage de Jansénius. Malgré quelques formules équivoques ou simplistes, c'est donc, aux yeux des protestants, cette fidélité d'interprétation qui est définie par les théologiens de Port-Royal comme une question de « fait » qu'ils souhaitent soustraire à la compétence du pape. Ainsi, en approuvant la distinction janséniste du fait et du droit, Pierre Bayle arguera en faveur d'une *interprétation* qui ne tomberait pas sous l'autorité du pape: en d'autres termes, il arguera en faveur de l'*examen* des protestants.

A l'époque des *Nouvelles de la République des Lettres*, l'attention de Bayle est attirée surtout par l'ouvrage de Pierre Nicole, *Les Prétendus réformés convaincus de schisme* (Paris, 1684), et il définit à cette occasion son ambition de journaliste :

Nous donnerons dans une juste étendue le précis de cet ouvrage, sans aucune partialité, et selon le devoir d'un historien tout pur (17).

Il fournit d'abord toutes les références permettant de saisir la portée de l'ouvrage qui est une réplique à la *Défense de la Réformation* par laquelle Claude répondait en 1673 aux *Préjuges légitimes* de Nicole. Il définit ensuite, en un mot, l'ambition de Nicole qui veut convaincre ses lecteurs que « la séparation des Protestants serait

schismatique, quand même ils seraient sortis d'une communion coupable d'erreurs fondamentales ». L'analyse de l'argumentation de Nicole, très claire et très brève, est conduite sur un mode ironique qui permet à l'auteur de prendre ses distances : le débat sur le schisme est ramené à celui sur le statut de l'autorité et de l'examen. Nicole prétend que la raison est incapable de se frayer une voie avec certitude dans le labyrinthe des exégèses bibliques : l'examen conduit au doute. Ainsi, les simples (et, par implication, les moins simples) « n'ont nulle voie solide et raisonnable ni de s'assurer de la vérité de la plupart des articles du Symbole de M. Claude, ni de connaître la nécessité des articles du même Symbole, ni de s'assurer de leur suffisance, ni de juger incompatibles avec la vraie foy les articles exclus du Symbole ». Il faut donc, naturellement, selon le théologien de Port-Royal, avoir recours à l'autorité.

Jusques ici, commente Bayle, cet auteur nage en pleine mer, ou du moins il est semblable à un fleuve qui roule majestueusement ses eaux dans un grand et profond canal, mais dans son chapitre 17 il se retrouve resserré entre des pointes de rochers d'où il s'échappe avec une rapidité prodigieuse... On ne luy voit plus cette liberté d'esprit, cette abondance, cette confiance, cet air déclamateur et philosophique qui ont paru dans les chapitres précédents ; il ne jette qu'un filet d'eau avec précipitation (novembre 1684, art. 1).

Car ce même théologien qui a tant insisté sur l'incertitude des textes, prétend y trouver le fondement de l'autorité de l'Église : Bayle souligne la contradiction et conclut : « on doit tenir pour indubitable que les Catholiques n'arriveront pas mieux à la Foy que les Huguenots » :

Il faut donc que l'on avoue que Dieu n'exige point des ignorants, qu'ils connaissent l'infailibilité de l'Église par un examen de l'Écriture accompagné de toutes les lumières, et de toutes les recherches dont parle M. Nicole (*ibid.*).

Incapables de trouver la vérité par l'examen des dogmes et incapables de vérifier le fondement de l'autorité à laquelle prétend l'Église, les « simples » sont bien à plaindre... Certes, cette argumentation servira plus tard à l'auteur du manuscrit clandestin *De l'examen de la religion* à récuser toute religion, mais ce n'est pas là la position de Bayle, qui dénonce seulement l'application intempestive à la religion des critères de l'évidence cartésienne :

Il a trop consulté ici son M. Descartes, qui lui a appris qu'on agit témérement lors même que l'on croit la vérité, si on la croit avant que de s'en être convaincu par démonstration. On ne peut pas faire un plus grand abus de la maxime de ce philosophe, que de la pousser jusques aux matières de conscience... (*ibid.*)

Le ton est modéré, mais l'ironie porte des coups durs. Nous ne suivrons pas jusqu'à leur terme les conséquences — si intéressantes — de ces remarques. Qu'il suffise ici de signaler que le compte rendu porte ensuite sur la définition de la vraie Église et que Bayle annonce la réponse de Jurieu sur ce point dans *Le Vrai système de l'Église*, qui ne paraîtra à Dordrecht que deux ans plus tard. Le journaliste permet ainsi au lecteur de saisir une controverse en évolution. Les arguments triomphants de Nicole se retournent contre lui ; à ses autres raisonnements les théologiens protestants proposent des réponses cohérentes : Bayle peut donc conclure, ce qu'il fait en soulignant l'extrême modération de Jean Claude, mais aussi sans priver son adversaire Nicole de quelques fleurs :

... c'est assurément un esprit d'une grande force, et parmi tant d'habiles gens que l'Église Romaine peut employer, il y en a bien peu qui sachent manier une controverse comme lui (*ibid.*).

Nous avons fait allusion au manuscrit clandestin intitulé *De l'examen de la religion* ; ce sera notre dernier point de repère dans cette petite histoire de la réception des œuvres de Nicole. C'est un texte qui existe en plusieurs exemplaires manuscrits et dont Sergio Landucci vient d'établir une édition critique. L'auteur, très vraisemblablement Jean Lévesque de Burigny, invoque toute une série d'apologistes chrétiens, parmi lesquels Nicole figure en bonne place, pour établir, d'abord, qu'il est d'une extrême importance aux hommes de connaître la vraie religion ; ensuite, que la vraie religion est pour tous les hommes et qu'elle doit avoir « des signes et des caractères d'évidence, qui fassent impression sur tous ceux qui employent de bonne foy leur attention pour la connaître » ; enfin, que « de ce principe si simple, si conforme aux notions du sens commun, [s'en-suit] évidemment le renversement de toutes les religions révélées », car « toute religion dont les preuves ne sont point à la portée de tous les hommes raisonnables ne peut être la véritable religion : or, il n'y a aucune religion, de toutes celles qui prétendent être révélées, dont les preuves soient à la portée de tous les hommes ; donc, aucune des religions qui prétendent être révélées n'est la véritable ».

Toutes les religions se fondent sur des livres, écrits dans des langues obscures, rapportant des prophéties et des miracles selon des témoignages plus ou moins vraisemblables. Non seulement il faudra examiner toutes les preuves de la religion chrétienne, mais il faudra comparer ces preuves avec celles que proposent d'innombrables Églises et sectes partout dans le monde.

Or, comment un homme peu instruit pourra-t-il se convaincre que ces ouvrages ne sont pas le fruit de l'imposture [...] ? [...] Serait-il possible que la plupart des hommes, dans le sein de l'ignorance qui les aveugle et de la misère qui les accable, s'érièassent, pour ainsi dire, un tribunal, où ils fissent paraître toutes les sectes de l'univers, et où, après avoir examiné à loisir leurs titres et leurs prétentions, ils prononçassent un jugement équitable ? Ce serait, sans doute, vouloir ou détruire la société ou la peupler d'extravagants, que d'imposer cette nécessité d'examiner aux particuliers qui la composent.

Tous les arguments de controverse de Nicole sur les difficultés de l'interprétation de l'Écriture et la nécessité d'une autorité se retournent contre lui. L'auteur clandestin invoque d'abord la réponse de Jurieu, qui n'hésite pas à dire que Nicole a « travaillé pour les payens », et conclut :

Si [l'examen] est impossible à la plupart des hommes, comme on n'en peut douter, il faut donc conclure qu'ils n'y sont pas obligés, et que, par conséquent, ils ne peuvent mieux faire que de suspendre leur jugement.

Aux catholiques qui voudraient, selon l'exemple de Nicole, invoquer l'autorité de l'Église pour fonder la certitude de la foi, notre auteur rétorque :

Il n'est pas aisé de concevoir qu'un aussi excellent homme ait pu raisonner d'une façon aussi contradictoire sans s'en apercevoir : tandis qu'il interdit aux simples l'examen, il leur permet en même temps de juger la plus difficile de toutes les questions, sur le raisonnement le plus frivole et le plus capable d'induire en erreur. [...] M. Jurieu a fait voir qu'il fallait presque autant de science pour décider le seul article de l'autorité, que pour examiner tous les autres ; et il a démontré que les simples ne sont point en état de se déterminer sur cette question avec connaissance de cause.

En voulant éviter la voie de l'examen, on y retombe inévitablement.

L'auteur clandestin exploite les paradoxes mis en évidence par les controverses pour justifier la formule de Montaigne : « Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes Alemans ou Périgourdiens » et pour imposer le scepticisme, la suspension du jugement. Il hérite ici non seulement des controverses françaises, mais aussi des débats en Angleterre, où les difficultés de l'apologétique avaient été étalées aux yeux du grand public par le fort orthodoxe évêque de Chichester, Francis Hare, dans sa *Lettre [...] où l'on indique les difficultés et les inconvénients auxquels on s'expose, lorsqu'on s'applique à l'étude de l'Écriture Sainte* (1714). Ainsi, les arguments qui avaient servi à fonder le fidéisme sincère de Bayle, sa « philosophie chrétienne » (18), servent ici à fonder le scepticisme du philosophe rationaliste. Que faire ? Un dernier argument est invoqué en conclusion de l'ouvrage : « qu'il faut prendre le parti le plus sûr » — et notre auteur cite les versions de Pascal, de La Bruyère et de Michel Mauduit. Il rétorque :

Cet argument conclut également en faveur du judaïsme et du mahométisme ; par conséquent, aucune secte ne doit s'en prévaloir. On ne l'a imaginé que pour tranquilliser ceux qui croient sans raison mais il n'est capable d'éblouir que ceux qui ne font pas la moindre réflexion. [...]

et il invoque encore l'autorité de Nicole lui-même dans la *Logique* :

Qu'y a-t-il de moins raisonnable, dit-il, que de prendre notre intérêt pour motif de croire une chose ? Tout ce qu'il peut faire, au plus, est de nous porter à considérer avec plus d'attention les raisons qui nous peuvent faire découvrir la vérité de ce que nous désirons être vrai ; mais il n'y a que cette vérité qui doit se trouver dans la chose indépendamment de nos désirs, qui doit nous persuader (III. 20, § 1 ; éd. Clair et Girbal, p. 262).

Il conclut encore par un syllogisme :

on ne doit point croire sans raison ; or, les menaces et les promesses ne sont point des raisons ; donc, ce ne sont point elles qui doivent déterminer notre créance, ni résoudre nos doutes.

— et par une profession de foi de scepticisme rationaliste, qui est aussi une pétition de principe :

C'est avoir une étrange idée de Dieu, que de penser qu'on lui plaise par l'abus de la raison, en croyant sans motifs raisonnables.

Si cet Être souverainement sage nous prépare pour une autre vie des récompenses et des peines, il les réglera, sans doute, sur le bon ou mauvais usage que nous aurons fait de nos facultés.

Malebranche, Locke, Fontenelle, Bayle et le traité clandestin de Jean Lésvesque de Burigny : autant d'indices de la réception des écrits de Nicole — *Logique*, morale et controversée — au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle. Son influence est réelle et exigerait une étude approfondie.

#### NOTES

(1) Voir notre article « Entretiens avec Pierre Nicole », *Lias*, VI/1 (1979), p. 77-102.

(2) Rappelons entre parenthèses que ce texte a suggéré à Jean Mesnard le point de départ de sa très convaincante attribution à Brienne du *Discours sur les passions de l'amour* : Pascal, *O.C.*, vol. IV (Paris, 1992), p. 1644.

(3) Voir notre article « La composition de la *Logique* de Port-Royal », *Revue philosophique*, avril-juin 1986, p. 183-206.

(4) A. Arnauld à M<sup>me</sup> de Sablé, lettre n° 96, du 19 avril 1660.

(5) Beaubrun, *Vie de M. Nicole*, B.N. f.fr. 13898, f° 3v°-4r°.

(6) Chapitres de l'édition de 1662 absents du manuscrit (chapitres numérotés d'après l'édition définitive de 1683) : Livre I, chap. 3, 8, 11, 14 ; Livre II, chap. 6, 7, 9, 15, 16 ; Livre III, chap. 1, 16-20 ; Livre IV, chap. 11, 13-16.

(7) M<sup>me</sup> de Sévigné, *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, Pléiade, 1972-78, 3 vol., Index.

(8) Sur Bayle, voir notre article « Pierre Bayle, moraliste augustinien », Colloque de Columbia, New York, octobre 1994 (Actes à paraître) ; sur les « déniégateurs de la nature humaine », voir notre article « Quelques aspects de la réception des Maximes de La Rochefoucauld en Angleterre », Colloque international du C.N.R.S., Angoulême, 1980, publié in *Images de La Rochefoucauld*, Paris, PUF, 1984. Sur Mandeville, voir *The Fable of the Bees*, éd. F.B. Kaye, Oxford, 1924 ; traduction P. et L. Carrive, Paris, 1974 ; et E.D. James, « Faith, sincerity and morality : Mandeville and Bayle », in *Mandeville studies*, éd. I. Primer, La Haye 1975.

(9) Nous nous permettons de résumer ici un passage de notre thèse *De Pascal à Voltaire : le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734*, in *Studies on Voltaire and the 18th century*, 276-277, Oxford, 1990, p. 251-256.

(10) *Lettres choisies de feu M. Nicole*, Paris, 1702, n° 42 ; *Lettres de M. Nicole*, éd. 1718 et suivantes, n° 82. Cette lettre est datée de septembre 1664 par J. Besoigne, qui nomme aussi le destinataire : *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752, vol. I, p. 527. Sur Desgabets, voir A. Arnauld, *O.C.*, Paris-Lausanne, 1775-1783, p. XXVIII et suiv. et l'Introduction substantielle de G. Rodis-Lewis aux *Œuvres philosophiques inédites*, 1983-85.

(11) Voir sa lettre adressée à M<sup>me</sup> de La Fayette par l'intermédiaire de son beau-père, Renaud de Sévigné, in P. Nicole, *Lettres*, Paris 1714-15, n° 88 ; le témoignage de Brienne dans ses lettres à Gilberte Périer, dont la teneur est reprise dans un propos prêté à Dirois dans le *Recueil des choses diverses*, B.N. n.a.f. 4333, f° 67v°-68r°, éd. J. Lesaulnier, Paris 1992, p. 281-282 ; enfin les remarques recueillies par l'abbé de Saint-Pierre, *Ouvrages de morale et de politique*, Rotterdam, 1737, vol. XII, p. 86-87, 287-289, et éd. J. Mesnard, Paris 1964, I, p. 1030-1032.

(12) *Essais de morale*, vol. II, Paris, G. Desprez, 1672 ; voir aussi *De l'Éducation d'un Prince*, Paris, 1670, § 43, p. 71-72.

(13) Abbé de Villars, *De la délicatesse*, Paris, 1671 : voir notre commentaire dans notre thèse citée, p. 240-247.

(14) R.I. Aaron et J. Gibb, *An early draft of Locke's 'Essay', together with some excerpts from his journals*, Oxford, 1936, p. 82 : Wednesday, 29 juillet 1676. Nous revenons ici sur notre thèse citée, p. 450 et suiv., qui s'appuyait sur les travaux de W. Von Leyden, « Locke et Nicole : their proofs of the existence of God and their attitude towards Descartes », *Sophia*, 1949, et J. Pucelle, « Locke et Nicole », *Bulletin de la Société des Amis de Port-Royal*, 1958 ; J. Lough, *Locke's travels in France, 1675-1679, as related in his journals, correspondence and other papers*, Cambridge, 1953, et « Locke's reading during his stay in France », *The Library*, 1953.

(15) Voir notre article « *Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke* : un manuscrit clandestin attribué à Fontenelle », Colloque Fontenelle, Rouen, octobre 1987, publié in *Fontenelle*, Paris, PUF, 1989.

(16) On les trouvera citées par H.-G. Funke, dans son édition critique de *La République des philosophes*, à paraître dans la série *Libre pensée et littérature clandestine*, Paris, Universitas, 1996.

(17) *NRL*, avril 1684, cat. III ; voir aussi avril 1685, art. 3 *in fine*, et août 1686, art. 1, p. 880.

(18) « Les *Philosophes Chrétiens* qui parlent sincèrement disent tout net qu'ils sont Chrétiens, ou par la force de l'éducation, ou par la grâce de la foi que Dieu leur a donnée, mais que la suite des raisonnements philosophiques et démonstratifs ne serait capable que de les rendre sceptiques à cet égard toute leur vie. » (Bayle à Naudis, 8 septembre 1698).